

8 MARS

JOURNÉE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES



INTERNATIONAL FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE DES CRISES MONDIALES

Face aux impérialismes, aux droites et extrêmes droites, partout dans le monde, les femmes résistent ! Face aux attaques du gouvernement, le 8 mars 2026, toutes et tous mobilisé·es dans les services, dans la rue, en manifestations et autres actions !

À l'heure des guerres génocidaires, des coups d'État, des impérialismes démultipliés, de l'Iran à l'Afghanistan, de la Palestine au Soudan en passant par le Rojava, le Venezuela, Cuba et l'Ukraine, la CGT réaffirme sa solidarité avec les femmes d'Amérique latine, d'Iran, du Groenland, sous menace d'une intervention impérialiste directe par les États-Unis de Trump.

Soyons en grève en solidarité avec les femmes du monde entier. L'ensemble de ces formes de conflits entraînent des conséquences directes et dramatiques, particulièrement pour les femmes et les enfants : violences sexuelles utilisées comme armes de guerre, mariages forcés, système prostitutionnel, déplacement de population (sur 110 millions

de personnes déplacées, 80 % sont des femmes) et précarité extrême...

Pour autant, les femmes sont en première ligne des résistances. Elles luttent contre l'oppression, les régimes autoritaires, fascisants, colonialistes et théocratiques au péril de leur vie.

Si notre attention se porte sur une vue d'ensemble de la détérioration des conditions de vie et de travail des femmes à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, nous souhaitons mettre l'accent sur une situation particulière-

I'SUIS UNE FEMME ET PAS QUE LE 8 MARS

ment critique, tant la violence subie par les femmes, des résistantes, est trop souvent silencée par le monde occidental.

Au Rojava, au Kurdistan, en Iran, l'offensive militaire, la répression politique et les violences sont ciblées contre les femmes : au Rojava comme en Iran, le peuple kurde fait face à une même logique d'écrasement.

LE ROJAVA, UNE ALTERNATIVE DÉMOCRATIQUE ATTAQUÉE

Au Rojava s'est développée une organisation fondée sur la démocratie locale, la participation populaire, la reconnaissance des minorités et l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Ce projet émancipateur, porteur d'espoir bien au-delà de la Syrie, est aujourd'hui directement menacé par des logiques autoritaires et militaires.

L'offensive actuelle s'accompagne à la fois d'actes symboliques d'une extrême brutalité, visant les femmes combattantes kurdes, et d'une violence inédite : viols, tortures ou humiliations comme le fait de couper ou exhiber les tresses de femmes assassinées. En effet, dans la culture kurde, la tresse est un symbole fort d'identité, de mémoire et de dignité collective. Ces pratiques s'inscrivent dans

une guerre plus large menée contre les femmes qui s'engagent pour leurs droits et leur émancipation.

DE LA SYRIE À L'IRAN : UNE RÉPRESSION TRANSFRONTALIÈRE

La répression contre les Kurdes dépasse largement les frontières syriennes. En Iran, les femmes sont au cœur des mobilisations contre un régime autoritaire qui réprime violemment toute contestation, notamment depuis l'assassinat de Mahsa Amini. Pendant l'hiver 2025-2026, l'Iran a été secoué par une vague de manifestations massives, nées d'une crise économique profonde et de décennies de répression politique. Des centaines de milliers de personnes ont manifesté dans tout le pays pour exiger des changements fondamentaux du système politique. Les forces de sécurité du régime des mollahs, en particulier les « Gardiens de la Paix », ont assassiné plus de 30 000 manifestant·es, et bien d'autres ont été arrêté·es et risquent une exécution. La jeunesse, femmes et hommes, est en première ligne pour obtenir des libertés et des droits démocratiques. Ces pratiques sont en violation flagrante des engagements internationaux de l'Iran, notamment des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) et des pactes internationaux relatifs aux droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels.

Les femmes iraniennes sont au premier plan de cette révolte. Déjà à l'origine du mouvement « Femme, Vie, Liberté » après la mort de Mahsa Amini en 2022, elles occupent souvent la tête des cortèges. Elles affrontent à la fois la répression politique et les violences spécifiques liées au contrôle de leurs corps et de leurs libertés. Leur combat fait écho à celui mené au Rojava et dans l'ensemble du Kurdistan.

L'intervention de l'impérialisme éta-sunien pour la liberté des Iraniennes et Iraniens est un faux espoir porté par certain·es. Les premières déclarations faites par le président Trump et son allié israélien engagent uniquement une intervention sur une dénucléarisation.

Elles ne font qu'alimenter l'escalade et mettent la région à feu et à sang. Les impérialismes sont plus prédateurs que jamais et les travailleurs et travailleuses, les peuples en sont toujours les victimes. C'est pourquoi la CGT lutte depuis toujours pour la paix, l'autodétermination des peuples et contre tous les impérialismes.

DROIT À LA SANTÉ HORMONALE

Gagnons un nouveau droit pour toutes et tous

Depuis 2023, la Fédération des services publics CGT a entamé un travail, via son collectif Femme-mixité, pour élaborer un revendicatif sur la santé des femmes au travail et, en particulier, l'enjeu du congé menstruel. Ce travail s'est engagé en réponse aux besoins exprimés par les agentes et aux remontées des syndicats.

À partir du travail de la Confédération, du droit comparé à l'international, du partage d'expériences avec les syndicats dans les territoires lors d'une demi-journée d'étude, en novembre 2025, et du travail d'associations, la revendication est posée pour un nouveau droit, **le droit à la santé hormonale**.

Cette revendication vient en complément de la nécessité du renforcement de la sécurité sociale, l'abrogation de la journée de carence et de la baisse de rémunération en cas de CMO, l'exigence de personnels supplémentaires et d'augmentation du point d'indice.

Le droit à la santé hormonale se veut le plus inclusif possible, aussi bien pour les femmes que les hommes, afin de s'adresser à toutes les situations de santé où les changements hormonaux ou une pathologie entraînent des conséquences sur la vie, notamment au travail.

Le Japon, la Corée du Nord, la Zambie, l'Indonésie ou encore l'Espagne ont reconnu ce droit depuis longtemps pour répondre aux besoins des femmes, avec l'obtention d'un jour de congé rémunéré par mois et très souvent, sans certificat médical, en cas de dysménorrhées.

La Fédération CGT des services publics compte donc bien se faire entendre sur ce sujet auprès des employeurs et des gouvernants par diverses actions à venir. Ainsi, le collectif Femme-mixité organise, les 26 et 27 mars 2026, à Montreuil, une journée d'étude ouverte aux CSD, aux CFR et aux syndicats, sur la thématique du droit à la santé hormonale et un retour sur la négociation de l'accord «égalité femme/homme dans la fonction publique», démarrée en 2025. Une campagne de communication, un questionnaire et une pétition nationale y seront présentés.

La fédération soutient la mobilisation

autour de ce sujet
lors de la Journée
internationale
des droits des
femmes, via
un préavis
de grève national.



LE CONGÉ MENSTRUEL À L'INTERNATIONAL

Japon Corée du Sud

1947

1950

Indonésie

2003

Zambie

2015

Espagne Etat du Karnataka Inde

2023 2025

Avec ou sans règles : ÉGALITÉ



ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Nouvel accord dans la fonction publique : où en est-on ?

Depuis 2024, la CGT participe, par la voix de ses représentant·es issus de notre fédération, de la Fédération de la santé et de l'action sociale et de l'UFSE, aux négociations sur le nouvel accord égalité professionnelle femme/homme dans la fonction publique.

Ce nouvel accord succédera à celui du 30 novembre 2018. Pour rappel, la CGT n'avait pas été signataire de celui-ci, indiquant que les avancées étaient minimales sur la protection aux victimes et les contraintes aux employeurs, et étaient en deçà de nos revendications salariales. Le bilan de cet accord est plus que mitigé : certaines mesures n'ont pas du tout été retranchées dans la loi du 6 août 2019 ; les inégalités et le non-traitement

des violences persistent dans la fonction publique.

La CGT a donc des exigences pour le futur accord 2026 qu'elle a fait connaître rapidement. Par son travail, en lien avec l'intersyndicale, des thématiques

de négociation ont été ajoutées, par exemple sur la santé des femmes et le handicap.

À chaque thématique de négociation, nous nous appuyons à la fois sur les rapports des institutions ainsi que sur l'expérience de terrain remontée par les syndicats dans leurs collectivités.

Si nous ne lâchons rien à chaque réunion de négociation, nous avons peu de réponses sur nos propositions et revendications de la part de la DGAFP*. Nous attendons donc des actes et, pour cela, nous devons accompagner notre démarche d'un rapport de force. La Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars prochain, sera donc une occasion pour toute la CGT d'en faire la démonstration !

Chaque réunion de négociation se finalise par un compte-rendu mis à disposition dans l'espace Militant, sur le site Internet de notre fédération.

* Direction générale des administrations de la fonction publique.

GRÈVE FÉMINISTE SOLIDARITÉ

8 MARS - JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES UN JOUR DE TOUS LES COMBATS, UN COMBAT DE TOUS LES JOURS

Le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, n'est ni une fête ni une simple date symbolique. C'est une journée de lutte pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, pour les droits sociaux, professionnels et humains. Si une grande majorité des employeurs publics obtiennent une note de 75 ou plus à l'index égalité, ce dernier continue de ne pas prendre en compte l'ensemble des réalités vécues par les femmes et les hommes au travail.

De l'argent, il y en a ! Malgré les attaques de l'État sur le budget des collectivités par une baisse de 2 milliards, malgré le refus du gouvernement de faire contribuer les ultra-riches par la taxe Zucman... de l'argent, il y en a ! Oui, mais pour se préparer à la guerre avec l'augmentation du budget des armées et le

financement d'un porte-avion à 10 milliards d'euros, pour préparer la jeunesse via le nouveau service militaire... Macron et ses gouvernements ont choisi de faire la guerre à de possibles ennemis qui ne sont en rien les inégalités.

Dans la fonction publique, cette journée met en lumière des inéga-

lités persistantes, particulièrement criantes dans les secteurs fortement féminisés comme celui de la petite enfance.

LA PETITE ENFANCE : UN SECTEUR ESSENTIEL, INVISIBILISÉ ET DÉVALORISÉ

Crèches, haltes-garderies, écoles ou établissements publics : la petite enfance repose quasi exclusivement sur le travail des femmes. Assistantes maternelles, agentes territoriales spécialisées des écoles maternelles (ATSEM), auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants... Ces professionnelles assurent chaque jour

l'accueil, le soin, l'éveil et la sécurité des enfants. Leur rôle est fondamental pour la société tout entière.

Pourtant, ce secteur reste parmi les plus mal reconnus : **bas salaires, carrières hachées, temps partiels imposés, pénurie de personnel, conditions de travail dégradées.**

Cette dévalorisation n'est pas un hasard. Elle repose sur une logique sexiste profondément ancrée : parce que ces métiers sont exercés par des femmes, ils seraient « naturels », donc moins qualifiés, donc moins payés. La CGT le dit clairement : **c'est inacceptable.**

INÉGALITÉS PROFESSIONNELLES : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

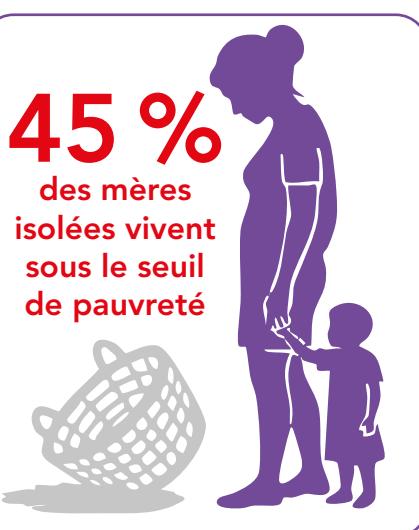
Dans la fonction publique, les femmes représentent une majorité des agent·es mais elles subissent toujours des inégalités salariales, un accès plus limité aux postes à responsabilités et une précarité accrue. Dans la petite enfance, ces inégalités sont aggravées par :

- des grilles indiciaires non revalorisées;
- un manque de reconnaissance des qualifications et « oublié·es du Sé-gur »;
- des conditions de travail dégradées;
- une exposition accrue aux troubles musculo-squelettiques et aux risques psychosociaux;
- une difficulté à concilier vie professionnelle et vie personnelle, en cause les horaires de travail, l'annualisation...

La crise sanitaire a pourtant démontré combien ces métiers étaient indispensables. Les applaudissements ne remplacent ni les recrutements, ni les revalorisations salariales, ni l'amélioration des conditions de travail.

POUR LA CGT, L'ÉGALITÉ PASSE PAR DES DROITS CONCRETS !

Bien qu'en France, la situation pourrait ne pas apparaître comme préoccupante en matière d'égalité des droits, la communication étatique et la montée des idées d'extrême



droite masquent la réalité. Il est clair qu'abolir la loi sur le port du pantalon à Paris en 2013, constitutionnaliser l'IVG en 2024 et, dernièrement, abolir le devoir conjugal sont des avancées mais ces actions sont des « coups de com » à bas coût.

Rappelons que les femmes gagnent en moyenne **plus de 13 % de moins que les hommes dans la fonction publique**, occupent majoritairement des emplois précaires, subissent davantage le temps partiel imposé et assument encore l'essentiel du travail domestique et parental. Elles sont aussi les premières exposées aux violences sexistes et sexuelles, y compris sur leur lieu de travail.

L'égalité femmes-hommes ne se décrète pas, elle se construit par des choix politiques forts. Cela implique notamment :

- **une revalorisation immédiate du point d'indice et l'effectivité de l'égalité salariale;**
- **une revalorisation des grilles indiciaires des métiers à prédominance féminine;**
- **le recrutement de personnel et la titularisation des contrats précaires;**
- **la lutte contre les temps partiels imposés;**

- **de véritables politiques de prévention des risques professionnels;**
- **l'égalité d'accès à la formation et à l'évolution de carrière.**

Défendre les droits des femmes, c'est défendre des services publics forts, accessibles à toutes et tous, et respectueux de celles et ceux qui les font vivre.

Le 8 mars, nous ne demandons pas des fleurs, nous exigeons des droits et des moyens.





RETOUR SUR LE RAPPORT DU HAUT CONSEIL À L'ÉGALITÉ

FOCUS SUR LE MASCULISME, LA MONTÉE DES IDÉES D'EXTRÊME DROITE ET LA PERSISTANCE DES INÉGALITÉS

Le 21 janvier 2026, le Haut Conseil à l'égalité a publié son rapport annuel en pointant la recrudescence des comportements sexistes et masculinistes au sein de notre société. Le rapport, après l'explication de sa méthode conduite à partir d'un questionnaire, réalisé auprès de 3061 personnes âgées de plus de 15 ans, indique une dynamique préoccupante : « Certaines expressions de sexismne hostile ne relèvent plus seulement de pratiques individuelles isolées mais s'inscrivent dans des logiques d'adhésion et de mobilisations idéologiques collectives. » « Le rapport identifie deux formes de sexismne, le sexismne paternaliste et le sexismne hostile. Le sexismne paternaliste faussement bienveillant du quotidien légitime une répartition hiérarchisée des hommes et des femmes. Le sexismne hostile, violent, se traduit par une hostilité envers les femmes et peut inclure

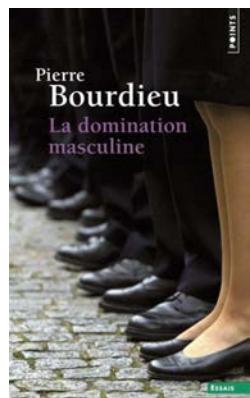
des attitudes agressives ou dévalorisantes.

Dans un autre langage, il s'agit du patriarcat et du masculinisme ! Le masculinisme est une idéologique réactionnaire fondée sur la domination masculine. Il est antiféministe et notoirement misogyne, reposant sur « un discours victimitaire dénonçant la prétendue fragilisation de la condition masculine » afin de garantir des priviléges sociaux masculins. Ce courant idéologique a pour base une identité masculine virile, traditionnelle et patriarcale qui peut aller jusqu'à « valoriser les violences envers les femmes ».

« Le privilège masculin est aussi un piège et il trouve sa contrepartie dans la tension et la contention permanentes, parfois poussées jusqu'à l'absurde, qu'il impose à chaque homme le devoir d'affirmer en toute circonstance sa virilité. Dans la mesure où il a en fait pour sujet

un collectif, la lignée ou la maison, lui-même soumis aux exigences qui sont immanentes à l'ordre symbolique, le point d'honneur se présente en fait comme un idéal ou, mieux, un système d'exigences qui est voué à rester, en plus d'un cas, inaccessible. » Pierre Bourdieu, La Domination Masculine.

En France, ce mouvement n'est pas nouveau. Datant du XIX^e siècle, il a pris un tournant en réaction au mouvement de 2018 Me Too et via la Manif pour Tous en 2012-2013. Le changement s'illustre par l'essor de certains réseaux sociaux offrant une plus large couverture à l'expression du masculinisme, qui dépasse nos



frontières ou s'exporte. Il infuse dans notre société, notamment auprès de la jeunesse.

Alors que le féminisme est la lutte pour les droits égaux entre les hommes et les femmes, les masculinistes restent persuadés qu'il faut sauver la civilisation (souvent blanche, bien sûr) en train de s'écrouler à cause du féminisme. Une mouvance souvent mise en avant dans les réseaux sociaux, via des vidéos avec des cours de séduction ou de musculation, au détour d'une simple recherche Google... Ces plateformes font office d'accroche, sorte de porte qui s'ouvre, véhiculant progressivement le poison d'une doctrine datée. Le rapport fait aussi clairement le lien entre «la convergence des discours masculinistes et des idéologies réactionnaires». Le rapport, «la prochaine vague» du forum parlementaire européen pour les droits sexuels et reproductifs, illustre cette convergence par le financement alloué aux acteurs anti-droits et anti-genre, pour 1,18 milliard de dollars entre 2019 et 2023. Il est démontré l'impact de l'élection de Trump aux USA, les discours se sont intensifiés, touchant le monde du travail puisque certaines entreprises américaines ont suspendu leur programme de diversité et appelé à «remasculiniser» l'entreprise, comme l'indiquait le patron de Meta, Mark Zuckerberg. De Viktor Orban à Javier Milei, Eric Zemmour et d'autres, ils ne se contentent pas de surfer sur ces idées mais d'en faire un modèle social et politique, démontrant ainsi «le lien structurel et idéologique entre masculinisme et extrême droite» : une vision archaïque et essentialiste de la société.

LA DÉFENSE D'UN ORDRE SOCIAL TRADITIONNEL

Une violence exacerbée envers le féminisme, les femmes tout court ! Si les premiers attentats misogynes ont eu lieu aux États-Unis, ils ont depuis longtemps traversé l'Atlantique pour se retrouver dans l'Hexagone sous forme «d'actions punitives» orchestrées par des groupuscules mas-

linistes ou «incels». Plusieurs violences ont été comptabilisées contre des femmes participant à des actions festives réservées aux femmes, par exemple. Bien sûr, le silence des médias à ce sujet est assourdissant...

39 % des hommes sondés par l'enquête estiment que le féminisme menace la place et le rôle des hommes. 25 % des femmes interrogées font la même réponse, démontrant ainsi l'intériorisation de cette idéologie violente, poussée notamment par des mouvements comme «trad Wife».

Le rapport met aussi en avant la persistance des inégalités et des discriminations au travail. Ainsi, «**le travail est le premier espace où les inégalités sont les plus marquées pour les femmes, avant la rue ou les transports. 49 % des femmes déclarent avoir été confrontées à des discriminations au travail, ce qui rejoint le sentiment partagé de 72 % de la population, selon lequel les femmes sont moins bien traitées de manière générale».**

Les écarts de rémunérations et la sous-représentation dans les postes à responsabilité traduisent la persistance des inégalités. Les femmes perçoivent toujours entre 5 et 13 % de rémunération en moins, selon les calculs du temps de travail ou à poste égal dans la fonction publique territoriale. Les pensions de retraite sont 40 % inférieures à celles des hommes. Le combat continue donc pour une retraite à 60 ans à taux plein, l'augmentation du point d'indice à 6 € et la revalorisation des grilles indiciaires, notamment des filières à prédominance féminine. Nous exigeons une transposition ambitieuse de la directive européenne sur la transparence salariale, qui vise à renforcer l'application du principe d'une même rémunération «pour un même travail ou un travail de valeur égale.» Nous exigeons un nouvel accord égalité professionnelle dans la fonction publique avec des moyens budgétaires conséquents et des mesures contraignantes envers les employeurs qui ne respecteraient pas les mesures

en faveur de l'égalité et de lutte en matière de violences sexistes et sexuelles au travail.

En effet, poursuivre des actions syndicales pour l'égalité du local au national, voire à l'international, façonne notre société. Bien que les inégalités et les discriminations soient perçues et reconnues par une large majorité de la société, le rapport du HCE pointe aussi que certaines idées sexistes persistent du fait d'une «acceptabilité sociale» parce qu'elles se présentent «sous une forme bienveillante» («les femmes sont plus douces que les hommes», «elles ont besoin de plus de protection»).

Elles font persister les rapports de domination et légitiment une organisation patriarcale entre les hommes et les femmes aussi bien dans la sphère privée qu'au travail.

La CGT étant un syndicat de classe et de transformation sociale, il appartient aux syndicats d'informer, de former et de lutter avec les adhérent·es, les agent·es et les salarié·es, contre ces idéologies qui font persister les inégalités.

Sources :



Chronique - Avec Trump, le masculinisme est au pouvoir - Gagner l'égalité professionnelle | CGT



Qui est Hubertine Auclert ?
Centre Hubertine Auclert



L'inquiétant regain du masculinisme, cette pensée réactionnaire aux origines millénaires
Le Monde